

NOUS CONTACTER

N° client : 6 004 981 355
Identifiant Internet :
CONTIOS.JEROME@ORANGE.FR

Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675046 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

https://www.chèqueenergie.gouv.fr

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

5
.. LIEU DIT LES BARTHES
46340 DEGAGNAC

Titulaire du contrat

Mlle COUDERC CAROLINE

Votre contrat

N° de client : 6 004 981 355

N° de compte : 4 08 4 036 809 669

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 23 489 146 137 304
- Puissance : 15 kVA
- Base



Mlle COUDERC CAROLINE
. LIEU DIT LE MAS
46340 DEGAGNAC

Facture du 14/03/2025

N° 32 060 638 417

Electricité (relevé Enedis)	142,58 €
TVA	21,33 €

Facture TTC

163,91 €

Montant total

163,91 €
TTC

Prélevé le
31/03/2025

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 13/05/2025.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 13 de chaque mois.



Prélèvement automatique

Le montant de 163,91€ sera prélevé le 31/03/2025 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : couderc Caroline
Compte bancaire : FR7617807****89*****253***

Détail de la facture du 14/03/2025 N°32060638417



"Tarif Bleu" - 15 kVA - Option Base - Compteur communicant n°02197650931769

	Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement			
Base - 15kVA - du 14/01/25 au 31/01/25	17,81	10,87	5,5%
Base - 15kVA - du 01/02/25 au 13/03/25	19,46	27,05	5,5%
Base - 15kVA - du 14/03/25 au 13/05/25	19,46	38,92	5,5%
Déduction - Base - 15kVA - du 14/01/25 au 13/03/25	17,81	-35,62	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 37,99 €)		41,22	

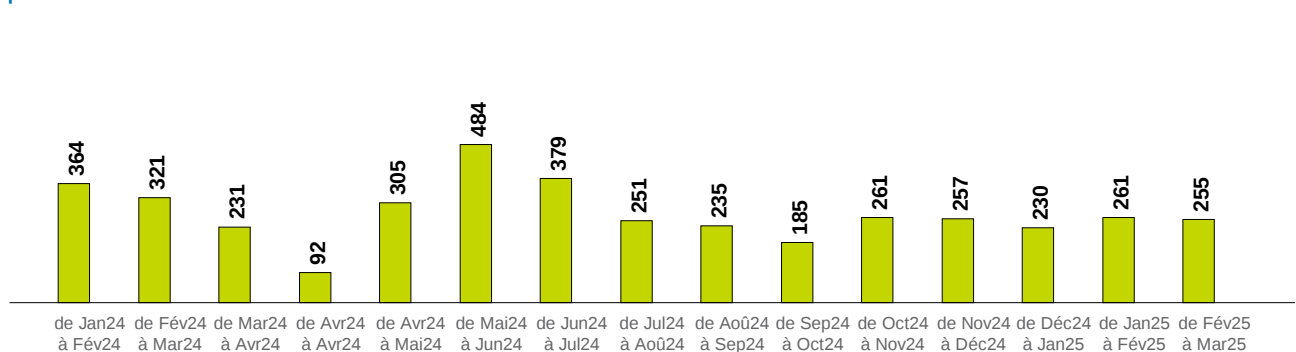
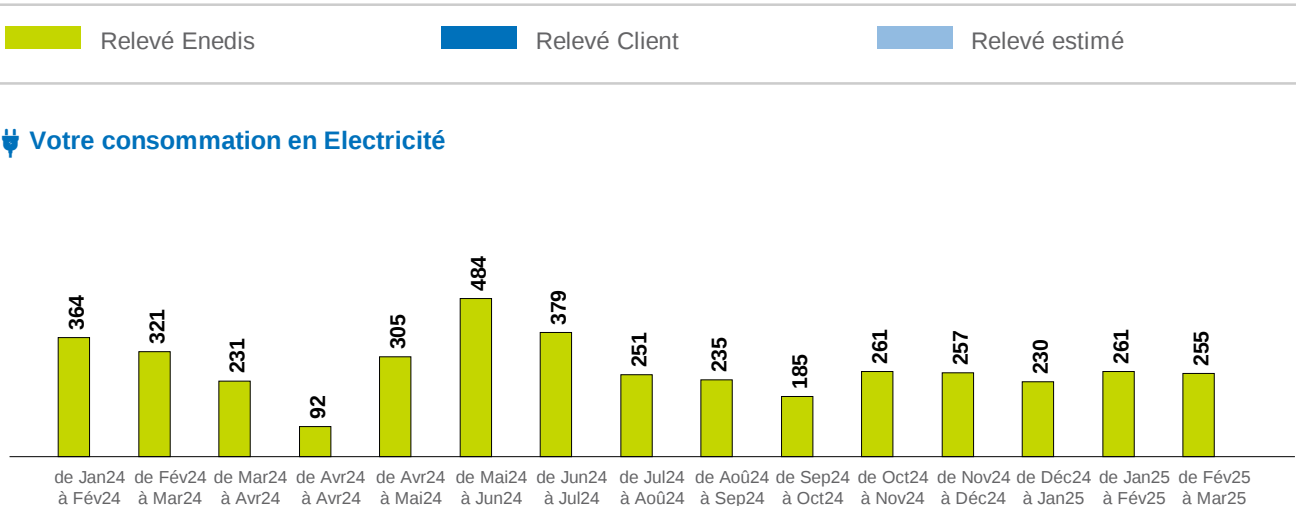
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
Consommation						
Base - 15kVA - du 14/01/25 au 13/03/25	21580 (Enedis)	22096 (Enedis)	516	0,1503 ⁽¹⁾	77,57	20,0%

Total Consommation (dont acheminement 32,09 €)	516		77,57	
	Conso kWh	Prix €/HT/ kWh	Montant €HT	TVA
Taxes et Contributions				
Accise sur l'électricité	516	0,02996 ⁽²⁾	15,46	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			8,33	5,5%
Total Taxes et Contributions			23,79	
Total Electricité hors TVA			142,58	

En conclusion

Total facture hors TVA du 14/03/2025	142,58 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 93,03 €	18,60 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 49,55 €	2,73 €
Total facture TTC du 14/03/2025	163,91 €

Montant total
163,91 €
TTC





Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur
particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur
particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur
particulier.edf.fr/prix

Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Electricité : Le montant de l'accise a évolué le 01/02/2025. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2025. Le montant de la CTA a évolué le 01/02/2025. Plus d'information sur le site edf.fr.

Consommation

(1) Evolution au 01/02/25 : sur les 516 kWh facturés, 152 kWh à 0,1887 €/kWh et 364 kWh à 0,1343 €/kWh

Taxes et contributions

La CTA, l'accise sur les gaz naturels, l'accise sur l'électricité évoluent conformément à la réglementation

(2) Accise sur l'électricité : Evolution au 01/02/25 : sur les 516kWh facturés, 152kWh à 0,02100€/kWh et 364kWh à 0,03370€/kWh
CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2023 de l'électricité de votre offre : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 2,2% solaire et 1,5% éolien) et 8,8% fossiles (dont 8,1% gaz).

Origine 2023 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous avez souscrite et si besoin, contactez nous !

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com



